

Mon quartier dans ma ville...

*demain*



Projets de quartier  
*projets d'avenir*



# Atelier d'avenir

« La Renaudié – Viscose »

Jeudi 25 janvier 2007

Compte-rendu

*Projets de quartier, projets d'avenir – Atelier d'avenir LA RENAUDIÉ - VISCOSE  
Compte-rendu*

La démarche "Projets de quartier, Projets d'avenir", s'inscrit dans le processus d'élaboration de l'Agenda 21 de la Ville d'Albi, lequel a vocation à promouvoir les principes du développement durable sur le territoire communal.



## Le deuxième atelier d'avenir

Le centre AFPA de la rue des Trois Buissons accueillait, le 25 janvier, les participants du deuxième atelier de la démarche *Projets de quartiers, projets d'avenir*, consacré au quartier *La Renaudie-Viscose*. Cette deuxième vague d'ateliers a pour objectif de débattre et de compléter les propositions d'orientations envisagées par les services techniques de la Ville afin de faire émerger certaines grandes priorités pour l'avenir des quartiers.

### Déroulement de l'atelier

#### Une trentaine de participants

Près de trente participants, représentants d'associations, acteurs socio-économiques, élus et membres des services de la Ville, mais aussi simples habitants, témoignaient par leur présence de leur intérêt pour la vie et le devenir de leur quartier. Les différents thèmes abordés au cours de la soirée, familiers à la grande majorité des personnes présentes du fait de leur participation au premier atelier, concernaient en effet non seulement la vie quotidienne mais aussi les perspectives ouvertes par différentes hypothèses d'aménagement du quartier.

*Michel Franques*, maire-adjoint chargé de la vie des quartiers, rappelait dans son mot d'accueil les principes qui président à la démarche *Projets de quartiers, projets d'avenir*. Il précisait le rôle spécifique des ateliers, expression des souhaits et des attentes des albigeois, ainsi que l'organisation du travail préconisée par l'équipe d'animation *Francom/Dessein de Ville*.

*Responsable du pôle urbanisme de la Ville d'Albi, Catherine Mazel* expliquait ensuite la méthode de travail appliquée par les services de la Ville. Les actions proposées au cours de cette deuxième vague de réunions sont en effet directement issues des grandes orientations déterminées dans le cadre du premier atelier d'avenir. Elle a ensuite brièvement présenté les propositions d'intervention, classées, en fonction du principe établi pour l'ensemble des ateliers, selon trois grandes thématiques : « *Déplacements* », « *Environnement et cadre de vie* », « *Cohésion sociale et vie économique* ».

#### Un travail en groupe

Après cette rapide introduction, les participants se sont répartis en deux groupes de travail, chacun disposant des outils nécessaires pour alimenter la réflexion : tableaux détaillés des propositions d'orientation et d'actions des services de la Ville, plan du quartier, cartes, etc.

Ce premier temps de travail de près de deux heures a permis à chaque groupe de débattre des propositions des services de la Ville, de les compléter... mais aussi d'en proposer de nouvelles.

#### Analyse et restitution

Dans un deuxième temps, l'équipe d'animation a procédé avec l'aide des participants à une synthèse de l'ensemble des réflexions menées par les différents groupes : les intervenants commentent leur analyse, les participants complètent et valident les éléments identifiés.

## Synthèse globale des réflexions

Le quartier *La Renaudié-Viscose* se trouve à l'évidence confronté à des problèmes concernant de manière sensiblement identique les quartiers situés à la périphérie Est de la ville qui subissent directement la coupure induite par la présence de la rocade. Le franchissement de celle-ci, et de manière plus générale les relations avec le centre-ville, l'adaptation des infrastructures routières et de la voirie constituent à cet égard des problématiques majeures.

L'amélioration des déplacements, en véhicules individuels, avec les transports collectifs, mais aussi déplacements doux, piétons et cyclistes, représente pour les habitants une véritable priorité. Dans cette perspective, les participants n'ont pas manqué de souligner en particulier l'intérêt d'une prise en compte dans un souci de cohérence de cette problématique à un niveau inter quartiers, qui pourrait justifier la mise en place d'une commission ad hoc.

Le quartier bénéficie par ailleurs d'un certain nombre d'éléments positifs : proximité des zones rurales de la périphérie, espaces verts (parc de la Renaudié), équipements publics, activités économiques... qui représentent autant d'opportunités à valoriser. La cohabitation des zones d'activités et des zones d'habitat exige cependant une organisation rigoureuse de l'espace avec la prise en compte des spécificités de chaque secteur.

Si les propositions évoquées dans les diverses thématiques ont fait l'objet d'un avis globalement favorable, certaines réserves ont toutefois été émises sur quelques points, en particulier la gestion des emprises foncières ou la nécessaire maîtrise du trafic routier dans un quartier qui subit une forte croissance des flux de circulation intra et extra urbains.

## Une réflexion à mettre en cohérence à l'échelle de la ville

Si les grandes orientations et actions majeures pour les Quartiers ouest ont été définies, la démarche *Projets de quartier – projets d'avenir* va au-delà. Au terme de la deuxième vague d'Ateliers d'Avenir, les services de la Ville d'Albi vont chercher à mettre en cohérence l'ensemble des orientations des douze quartiers pour envisager les grands projets d'avenir pour Albi.

Ce sera l'objet du 2<sup>ème</sup> *Forum des quartiers* qui aura lieu en avril prochain et auquel tous les participants à la démarche seront bien évidemment conviés.

Les tableaux suivants synthétisent, orientations par orientations, l'ensemble des réflexions menées par les albigeois au cours de ce deuxième atelier d'avenir : sentiments partagés, sujets débattus, précisions sur la mise en œuvre des opérations, identification de risques, propositions de nouvelles actions...

## LES DEPLACEMENTS

<i>Renforcer les liaisons interquartier et l'accessibilité au centre-ville-</i>	<i>Synthèse des réflexions</i>
Accompagner la restructuration de l'échangeur de Caussels pour optimiser les continuités urbaines centre ville/quartier de la Renaudié avec prise en compte des déplacements doux et transports en commun,	<p>L'hypothèse de l'amélioration des liaisons avec le centre-ville recueille un avis très favorable de l'ensemble des habitants. Dans cette perspective l'aménagement de l'échangeur de Caussels, dont la difficulté de franchissement est abondamment soulignée, représente une véritable urgence. Certains participants remettent en cause le projet arrêté par l'Etat et auraient préféré un aménagement plus radical du type couverture de la rocade pour assurer une liaison optimale et sécurisée entre la Renaudié et le Centre Ville.</p> <p>Sans attendre l'aménagement définitif de la rocade, est évoquée la possibilité de réaliser un giratoire provisoire sur l'avenue de Saint-Juéry, à la hauteur du magasin Darty, qui pourrait notamment permettre au trafic poids lourds de déboucher directement sur la rocade.</p>
Examiner les possibilités d'un deuxième itinéraire de liaison Saint-Juéry/centre-ville Albi (réouverture ou non de la rue des Aubépines).	<p>Les avis sont par contre très partagés en ce qui concerne la réalisation d'un deuxième itinéraire Albi-Saint Juéry. L'intérêt de celui-ci pour les habitants du quartier de la Renaudié n'apparaît pas clairement établi. En tout état de cause cet aménagement devrait impliquer la réalisation d'une voie en site propre pour les bus et ne pourrait s'inscrire que dans le cadre d'un schéma d'aménagement des transports au niveau de la communauté d'agglomération.</p> <p>Ce sujet est lié à l'hypothèse de la réouverture à la circulation de la rue des Aubépines, qui pose le problème de la compatibilité du trafic automobile ainsi induit avec le parc de la Renaudié, au plan de la sécurité comme des diverses nuisances. Un tel projet supposerait de sécuriser les accès aux parc en isolant celui-ci de la rue et de créer un aménagement spécifique dédié aux déplacements doux. Il est rappelé que la réouverture de la rue des Aubépines n'est pas proposée par la Ville d'Albi.</p>

## LES DEPLACEMENTS (suite)

<b>Améliorer et sécuriser les conditions de circulation et de stationnement</b>	<b>Synthèse des réflexions</b>
Améliorer la signalétique et faire respecter les itinéraires poids lourds	<p>La signalétique, de l'avis des participants, demeure insuffisante et il convient impérativement de faire respecter la réglementation. Le trafic poids lourds pose un réel problème, avenue de Gérone, rue du Luxembourg, rue des Trois Buissons,...</p> <p>Des aménagements seraient nécessaires pour sécuriser la circulation.</p> <p>Les problèmes de stationnement près de la maison de quartier proviennent pour l'essentiel d'un conflit d'usage entre l'école et la maison de quartier. Une réunion de concertation spécifique a été organisée sur ce point en présence des parties concernées. Il est proposé d'aménager une entrée et sortie sécurisée de l'école du côté de l'avenue de Saint-Juéry. Cette nouvelle organisation est actuellement testée en phase expérimentale</p>
Sécuriser les conditions de circulation sur les axes principaux (avenue de Saint Juéry, rue des Trois Buissons, avenue des Nations Unies),	
Réorganiser les conditions d'accès et de stationnement aux abords de l'école de la Viscose et de la Maison de Quartier.	
<b>Nouvelle(s) action(s) :</b> - Examiner la possibilité de réaliser en bordure de la route de Millau des aménagements sécurisés pour les déplacements doux, vélos, piétons avec amélioration de l'éclairage public.	

## CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT

<i>Promouvoir les modes de déplacements doux</i>	<i>Synthèse des réflexions</i>
Développer les circuits cyclables vers le centre-ville,	<p>Les habitants sont unanimes pour souhaiter le développement de véritables pistes cyclables sécurisées, donc autant que possible en site propre. La continuité entre les avenues de Saint-Juéry et de Lattre de Tassigny devrait être assurée dans cette perspective. Une piste cyclable pourrait également être aménagée rue des Agriculteurs.</p> <p>La présence de la voie ferrée représente un atout qui pourrait être exploité pour aménager une nouvelle voie de liaison pour les piétons et les deux roues. Il convient d'éviter toute solution irréversible.</p> <p>Le circuit piétonnier des berges du Tarn devrait bénéficier de quelques améliorations. Les usagers estiment qu'il faut sécuriser divers points dangereux. L'installation de bancs pour les promeneurs est également souhaitée.</p>
Rechercher les possibilités d'utilisation d'une partie de la voie ferrée pour développer les déplacements doux,	
Valoriser le circuit piétonnier des berges du Tarn (sentier de découverte, parcours sportif...).	
<b>Nouvelle(s) action(s) :</b> - Créer une commission interquartiers pour étudier la cohérence des liaisons, notamment pour les déplacements doux, les pistes cyclables	

## CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT (suite)

<i>Préserver le cadre de vie du quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions</i>
Mettre en valeur les squares du quartier (Chapelle, Nations Unies) afin de favoriser leur appropriation par les habitants,	<p>Avis très favorable pour la mise en valeur des squares. Il faudrait notamment prévoir un réaménagement et un meilleur entretien des squares de la Chapelle et des Nations Unies.</p> <p>L'aménagement du Parc de la Renaudié, des allées de la Viscose, l'entretien du patrimoine naturel, et plus généralement des espaces publics rencontre en toute logique l'approbation des habitants. Ces aménagements doivent être étudiés dans une continuité et cohérence d'ensemble.</p> <p>Quelques aménagements complémentaires pourraient être réalisés. Il demeure enfin important de s'attacher à la préservation de la flore et de la faune.</p>
Aménager les Allées de la Viscose dans la continuité du Parc existant,	
Veiller au bon entretien du ruisseau de la Renaudié (sensibilisation de la population riveraine et des entreprises...),	
Etudier avec Tarn Habitat la revalorisation d'ensemble des espaces extérieurs rues André et Louis lumière.	
<i>Favoriser la cohabitation zones d'habitat/zones d'activités</i>	<i>Synthèse des réflexions</i>
Promouvoir des opérations ponctuelles de découverte des entreprises industrielles du quartier.	<p>Une meilleure information devrait permettre de lever les éventuelles inquiétudes quant aux activités industrielles du quartier</p>
<p><b>Nouvelle(s) action(s) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traiter le problème des rejets des effluents route de Millau. (problème des fossés)</li> </ul>	

## COHESION SOCIALE – VIE ECONOMIQUE

<i>Adapter l'offre des équipements publics de proximité</i>	<i>Synthèse des réflexions</i>
Evaluer les besoins d'extension de la maison de quartier,	L'importance du nombre d'adhérents à la maison de quartier (plus de 400) témoigne de son intérêt pour les habitants. Son extension pourrait donc être envisagée. Des problèmes de stockage de matériel se posent. Le besoin d'un local spécialisé se fait sentir. Certains participants évoquent des besoins non satisfaits qui demanderaient à être précisés. A noter que la propriété de la ville sur l'ex-comité d'entreprise de la Viscose semble ne plus être en mémoire avec la possibilité de formuler des propositions complémentaires d'utilisation.
Créer une aire de jeux multisports pour les adolescents dans l'enceinte du parc ou à proximité de la maison de quartier.	Le parc de la Renaudié représente un atout évident. Ces différents accès pourraient être améliorés pour favoriser son accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les participants indiquent également le manque d'activités proposées pour les adolescents. La réalisation d'une aire de jeux multisports, dans ce cadre, semble souhaitable mais le problème de sa localisation se pose : près de l'école ? sur l'ancien terrain des PTT ? Ce dernier espace pourrait être réservé à des équipements futurs venant renforcer le cœur de quartier.



## COHESION SOCIALE – VIE ECONOMIQUE (suite)

<i>Développer l'offre d'accueil et d'animation à destination du public jeune</i>	<i>Synthèse des réflexions</i>
Etudier l'opportunité de la création d'un centre de loisirs dans le quartier,	<p>Si l'hypothèse de la réalisation d'un nouveau centre de loisirs est en elle-même positive, des questions se posent toutefois quant à son opportunité en regard des besoins réels et du potentiel d'enfants. Une évaluation des besoins s'impose. Une éventuelle concurrence avec le centre de loisirs de la Mouline doit être évitée. L'étude pourrait porter sur la nature de l'équipement : centre de loisirs ou CLAE ?</p> <p>Le renouvellement de la population, assuré notamment par le locatif social, justifie effectivement de faire une étude des besoins en matière de garde d'enfants.</p> <p>De manière générale, les habitants sont favorables à la mise en œuvre d'un programme d'animation pour les jeunes et à la mise en place de dispositifs d'accueil et d'accompagnement vers l'emploi pour les jeunes adultes en difficulté.</p>
Développer les services dans le domaine de la petite enfance (garde d'enfants),	
Mettre en oeuvre un programme d'accueil et d'animation pour les jeunes à la maison de quartier sur la base d'un partenariat Ville/Association de quartier,	
Proposer des permanences sociales pour l'insertion des jeunes en difficulté.	
<p><b>Nouvelle(s) action(s) :</b>            Conforter le cœur de quartier autour de l'école et de la maison de quartier. (équipements, services, commerces).</p>	

## COHESION SOCIALE – VIE ECONOMIQUE (suite)

<b><i>Contribuer à renforcer la cohésion sociale et les échanges entre les populations</i></b>	<b><i>Synthèse des réflexions</i></b>
Renforcer les relations entre les différentes structures d'enseignement et d'animation du quartier (Maison de quartier, AFPA, Foyers de vie, MAPAD, écoles).	L'amélioration des relations entre ces différentes structures pourrait passer par le renforcement de partenariats déjà existants. Certaines manifestations, sportives, à finalités sociales, pourraient permettre de renforcer les solidarités. Il faudrait notamment s'attacher, estiment les participants, à développer les relations inter générations.
<b><i>Favoriser l'accueil de familles à revenu modeste</i></b>	<b><i>Synthèse des réflexions</i></b>
Etudier des programmes d'accession sociale à la propriété sur les disponibilités foncières de la Ville.	Les participants se montrent très réservés par rapport à l'accueil de familles à revenus modestes dans le cadre d'un programme d'accession sociale à la propriété sur l'ancien terrain PTT.